



Bernex Basket
1233 Bernex
info@bernexbasket.ch
www.bernexbasket.ch

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Mercredi 19 juin 2024

(Salle Jura- Zone sportive de Bernex, chemin du Signal 29, 1233 Bernex)

Le Président, François Jaunin, ouvre la séance à 19h05.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur participation.

Il salue la présence de Monsieur **Alain Haut**, Président d'honneur, et excuse les absences des autorités de la Commune de Bernex, de Confignon, de la Ville d'Onex ainsi que celle de Monsieur **Pierre-Yves Gabriel**, Président de l'ACGBA.

Nous passons à l'ordre du jour.

1. Appel des membres – Validation de l'AGO – Désignation des scrutateurs, rapport de majorité

Selon la liste de signatures des présences, 60 droits de vote ont été attribués. La majorité simple est de 31 voix.

Le Président constate que la convocation comprenant l'ordre du jour a été envoyée dans les délais statutaires. Il rappelle que par souci d'économies financières et écologiques tous les documents en rapport avec l'assemblée sont disponibles en téléchargement sur notre site internet. Les personnes qui souhaitaient recevoir ces documents en copie papier par envoi postal ont pu en faire la demande auprès du secrétariat.

Au vu de ce qui précède, l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Un scrutateur est nommé : **Charlie Pazos**.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGO du 21 juin 2023

Le procès-verbal fait l'objet d'une remarque. Il y a une erreur de date sur la page 10 : « Le budget 2022-2023 est approuvé à l'unanimité » et la date de l'année doit être corrigée en « 2023-2024 », Il est approuvé à l'unanimité.

4. Rapports de la saison 2023-2024

4.1. Rapport du Président

Le Président, François Jaunin, rappelle plusieurs points d'ordre général concernant la saison écoulée, précisant qu'il ne s'exprimera pas sur les aspects sportifs, qui seront abordés par **Denis Künzi**, représentant de la Commission technique.

Il exprime ses sincères remerciements aux entités suivantes :

- Aux collectivités publiques, en particulier aux Communes de Bernex et de Confignon, pour leur soutien ainsi que pour la mise à disposition d'infrastructures en très bon état et bien entretenues. Il mentionne cependant certaines difficultés au niveau du Cycle d'orientation,

où les salles, inchangées depuis plusieurs années, nécessiteraient une amélioration des revêtements du sol afin de prévenir d'éventuels accidents.

- Aux différents concierges, responsables de l'entretien des infrastructures, sans lesquels la pratique du basketball ne serait pas possible.
- À toutes les personnes impliquées dans la vie du club (parents, officiels, chauffeurs, etc.) pour leur engagement. **Le Président** souligne la complexité croissante du bénévolat dans un contexte où chacun est déjà très sollicité. Il rappelle que même la prise en charge de petites tâches est essentielle pour le bon fonctionnement du club.
- Aux entraîneurs, dont il tient à saluer particulièrement l'investissement considérable, en venant régulièrement encadrer les jeunes, parfois trois à quatre fois par semaine, tout au long de la saison. Il estime que cet engagement mérite d'être chaleureusement applaudi.
- Aux membres du Comité, qui, avec l'appui du nouveau trésorier, continuent de constituer une équipe performante et compétitive. Il remercie également **Monsieur Maxime Cabot**, le comptable du club, et informe que suite au départ de **Madame Dany Plancherel**, le Comité est actuellement à la recherche d'un nouveau membre.
- **Le Président** exprime également sa gratitude envers l'équipe qui entoure la NLB MEN, une formation qui requiert de nombreuses ressources (filmage, statistiques, gestion des déplacements, etc.).
- **Le Président** évoque par ailleurs le succès de la grande fête organisée à l'occasion du 50ème anniversaire du club, qui s'est tenue le samedi 15 juin, et rappelle l'importance du prochain repas de soutien prévu le 5 octobre 2024.

Enfin, il souligne que la commune de Bernex connaît une croissance démographique importante, entraînant une hausse des demandes d'inscriptions au club, sans que les infrastructures disponibles puissent répondre à cette augmentation.

Il conclut en annonçant que, avant la reprise de la saison, les 24 et 25 août prochains se tiendront les Rencontres Musicales de Bernex, sur le thème "Latina", où le Bernex Basket tiendra un stand, dont la visibilité sera renforcée. Cette manifestation est cruciale, car elle génère des ressources financières pour le club.

4.2. Rapports sportifs

Le Président passe la parole à **Denis Künzi**, directeur sportif.

Denis Künzi, passe la parole à **Mikael Maruotto**, responsable technique des catégories U10 à U14.

Mikael Maruotto présente un bilan de la saison écoulée.

Le club comptait environ 450 joueurs. Durant cette saison, il y avait 4 équipes dans la catégorie U10, 3 équipes en U12 masculin, 2 équipes en U12 féminin, 3 équipes en U14 masculin et 2 équipes en U14 féminin. Ces effectifs permettent au club de consolider une base solide pour poursuivre son développement. Pour la saison prochaine, une nouveauté est annoncée : la création d'une 5ème équipe en U10 – les U8 mixte.

Il tient à féliciter tout particulièrement l'équipe U14-M1-R pour sa remarquable progression, bien qu'elle ait été éliminée en huitièmes de finale du championnat suisse.

Concernant les objectifs pour la saison prochaine, il est prévu d'aménager une salle de fitness avec des entraînements plus spécifiquement adaptés aux besoins des joueur-euses en travaillant avec un préparateur physique. Des séances d'entraînement supplémentaires seront également organisées pour certain-es joueur-euses, avec une intégration progressive dans les équipes supérieures. De plus, une meilleure cohésion entre les différentes équipes sera encouragée, notamment par une présence accrue lors des matchs, en particulier ceux de la

LNB, renforcée par l'arrivée de **Jérémy Jaunin**.

Denis Künzi cède la parole à **Mickaël Delaville**, responsable technique des catégories U16 à LNB et entraîneur de l'équipe LNB.

Mickaël Delaville fait le bilan de la saison écoulée.

L'objectif principal de l'équipe de LNB était l'intégration de jeunes talents. Cependant, les résultats sportifs de cette saison n'ont pas été à la hauteur des attentes, l'équipe de LNB n'ayant pas réussi à se qualifier pour les play-offs, ce qui signifie que l'objectif initialement fixé n'a pas été atteint. Néanmoins, quatre jeunes joueurs ont été intégrés à l'effectif, dont l'un a pu bénéficier d'un temps de jeu significatif. Avec l'arrivée de **Jérémy Jaunin**, l'équipe bénéficiera d'une plus grande stabilité, ce qui permettra d'intégrer encore davantage de jeunes talents. Pour la saison prochaine, l'équipe sera constituée de huit joueurs plus expérimentés ainsi que de huit jeunes âgés de 16 à 18 ans.

Il ajoute que trois joueurs du club actuel font partie des sélections nationales U14, U16, et U18, avec la possibilité d'être retenus pour les Championnats d'Europe.

Rapport d'activités annuel 2023-2024

Denis Künzi – directeur sportif – lit et commente son rapport sportif de la saison 2023-2024.

[Rapport annexé au présent procès-verbal].

Le Président prend la parole pour apporter plusieurs précisions :

Il informe que **L'Académie de Genève** poursuivra ses activités lors de la prochaine saison, sans former une équipe propre, mais en se mettant au service des clubs genevois. Des échanges réguliers sont maintenus entre l'Académie et les clubs genevois afin de renforcer la collaboration.

Par ailleurs, trois équipes genevoises évolueront en LNB la saison prochaine : les Lions de Genève, Meyrin et le Bernex Basket. L'objectif commun est d'offrir de meilleures opportunités aux jeunes joueurs afin qu'ils puissent, à terme, atteindre le plus haut niveau.

Le Président précise également que l'équipe de LNB est entièrement financée par des sponsors et fonctionne de manière autonome sur le plan financier. Aucun joueur n'est rémunéré, y compris **Jérémy Jaunin**, qui s'engage bénévolement pour contribuer au développement du club.

Enfin, **le Président** indique qu'il poursuivra ses efforts pour obtenir davantage de soutien financier, bien que les subventions dans le domaine sportif ne soient pas comparables à celles allouées à d'autres secteurs.

Aucune question n'est posée à propos des différents rapports.

Le Président passe la parole au trésorier, **Pedro De Faria Pinheiro**, pour son rapport annuel.

4.3. Rapport du Trésorier

Pedro Pinheiro, trésorier, donne lecture de son rapport financier de la saison 2023-2024.

[Rapport du trésorier annexé au présent procès-verbal].

Aucune question n'est posée au sujet des comptes.

4.4. Rapport de l'organe de contrôle des comptes

Les comptes définitifs seront disponibles au 31 août 2024 en raison de la modification de l'exercice comptable, désormais fixé du 1er juin 2023 au 31 août 2024. Pour la saison prochaine, l'exercice comptable sera établi du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

5. Adoption des rapports et décharge au Comité directeur

Aucune question n'est posée au sujet des différents rapports présentés et cités sous point 4. Les rapports sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité directeur.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa confiance.

6. Élection du Comité directeur

Le Président informe que le comité s'est réuni à 19 reprises au cours de la saison.

Comme déjà évoqué, **Dany Plancherel** quittera le comité. Une personne est recherchée pour assurer sa succession, et les membres intéressés sont invités à se manifester auprès du Comité directeur.

Le Président adresse ses sincères remerciements à **Dany Plancherel** pour l'ensemble de son travail, et, en signe de reconnaissance et gratitude, lui remet un présent au nom du comité. Il tient également à remercier **Victor Molokov** pour son engagement dans la gestion des infrastructures.

Le Président présente le Comité :

- Luigi de Nadai, pour le poste de Vice-Président
- Pedro de Faria Pinheiro, pour le poste de trésorier
- Danielle Künzi, pour le poste de gestion des membres
- lui-même, François Jaunin, qui reste encore président la saison prochaine.

Le Président propose d'élire le Comité directeur suivant :

François JAUNIN	Président
Luigi DE NADAI	Vice-Président
Pedro DE FARIA PINHEIRO	Trésorier
Danielle KÜNZI	Gestion des membres

Le Comité directeur est élu à l'unanimité par applaudissement.

7. Nomination de l'organe de contrôle des comptes

Le Comité Directeur a pris la décision de confier un mandat à une nouvelle entreprise : la société ALPHA pour des raisons financières, leur offre étant plus avantageuse avec un prix de CHF 5'000 au lieu de CHF 6'000 de la société SFER.

L'Assemblée approuve cette proposition à l'unanimité.

8. Présentation de la saison 2024-2025

Le Président passe la parole à **Denis Künzi**, Directeur sportif qui annonce qu'il n'y aura quelques changements :

Au niveau des entraîneurs :

JADE Keeaziah	Entraîneur U10-M3-C
BAUD Manuel	Entraîneur U16-M3-C
BAILLIF Stéphane	Entraîneur U16-M1-N

Au niveau des équipes :

- Une nouvelle équipe U8-Mixte.
- Les U16-M3-C auront 2 entraînements.
- Les U14-M1-R auront 1 entraînement supplémentaire.
- Les U16-M2-R auront 3 entraînements.
- Les U16-M1-N et U18-M1-N auront un entraînement de plus.
- La salle de musculation a été agrandie.
- Pour certaines catégories, il y aura un programme de condition physique et musculation.
- Les ateliers spécifiques individuels seront maintenus.
- Certaines catégories auront des joueur-euses « aspirant-es » qui vont aussi faire des entraînements dans les équipes supérieures.

Poursuite de notre collaboration :

Avec les partenaires suivants :

Docteur Colombe DE LA BOUCHERE, chiropraticienne

Docteur Rupert VINE

Claude-Alain PORCHET, physiothérapeute

Denis Künzi mentionne que la communication est effectuée par **Eric Trezza**, qui fait partie du staff et qui est aussi entraîneur. **Eric Trezza** est doué au niveau de la communication et des réseaux sociaux et le remercier pour l'excellent travail effectué.

9. Fixation des cotisations

Le Président informe que le Comité directeur a décidé d'augmenter les cotisations pour la saison 2024-2025. Les augmentations s'élèveront de CHF 20.- à CHF 90.- maximum, selon l'équipe. Le calcul s'est basé sur plusieurs facteurs. Le nombre d'entraînements, les déplacements selon le championnat, les entraînements supplémentaires, spécifiques, etc. Mais également en tenant compte de l'augmentation des frais d'arbitrage, des frais d'inscription des équipes aux différents championnats ainsi que des frais de formation des coaches J+S. Les frais d'arbitrage augmentent, car il devient difficile de trouver des arbitres, de motiver les jeunes qui sont souvent mal traités, on a de la peine à accepter qu'ils puissent commettre des erreurs, comme tout le monde.

L'Assemblée accepte les cotisations à l'unanimité.

Tableau récapitulatif des cotisations pour la saison 2024-2025 :



Cotisations 2024-2025

Catégories	Années de naissance	Nombre entraîne-ments	Cotisations club annuelles	Licence ACGBA (cantonal) ¹	Licence SWB (fédéral) ¹	TOTAL LICENCE	MAJ AGO ²	TOTAL GENERAL ANNUEL
Minibasket								
U8-Mixte-C	2017-2016-2015	1	350,00	5,00	30,00	35,00	20,00	405,00
U10-F1-C	2017-2016-2015	1	350,00	5,00	30,00	35,00	20,00	405,00
U10-M3-C	2017-2016-2015	1	350,00	5,00	30,00	35,00	20,00	405,00
U10-M2-C	2016-2015	1	350,00	5,00	30,00	35,00	20,00	405,00
U10-M1-C	2016-2015	2	395,00	5,00	30,00	35,00	20,00	450,00
U12-F1-C	2014-2013	2	395,00	10,00	30,00	40,00	20,00	455,00
U12-M3-C	2014-2013	1	365,00	10,00	30,00	40,00	20,00	425,00
U12-M2-C	2014-2013	2	395,00	10,00	30,00	40,00	20,00	455,00
U12-M1-C	2014-2013	3	440,00	10,00	30,00	40,00	20,00	500,00
Jeunesse								
U14-F2-C	2012-2011	2	440,00	15,00	35,00	50,00	20,00	510,00
U14-F1-R	2012-2011	3	495,00	15,00	35,00	50,00	20,00	565,00
U14-M3-C	2012-2011	2	440,00	15,00	35,00	50,00	20,00	510,00
U14-M2-C	2012-2011	2	440,00	15,00	35,00	50,00	20,00	510,00
U14-M1-R	2012-2011	4	510,00	15,00	35,00	50,00	20,00	580,00
U16-F1-R	2010-2009	2	510,00	20,00	60,00	80,00	20,00	610,00
U16-M3-C	2010-2009	2	510,00	20,00	60,00	80,00	20,00	610,00
U16-M2-R	2010-2009	3	565,00	20,00	60,00	80,00	20,00	665,00
U16-M1-N	2010-2009	5	790,00	20,00	60,00	80,00	20,00	890,00
U18-F1-R	2008-2007	2	540,00	25,00	70,00	95,00	20,00	655,00
U18-M1-N	2008-2007	5	790,00	25,00	70,00	95,00	20,00	905,00
U20-M1-R	2006-2005	3	550,00	30,00	95,00	125,00	20,00	695,00
Aspirant(e)s								
U16-F1-R asp. U18-F1-R		3 ou 4	580,00	20,00	60,00	80,00	20,00	680,00
U18-F1-R asp. LN1 Women		3 ou 4	620,00	25,00	70,00	95,00	20,00	735,00
U14-M2-C asp. U14-M1-R		3	485,00	15,00	35,00	50,00	20,00	555,00
U14-M1-R asp. U16-M1-N		5	580,00	15,00	35,00	50,00	20,00	650,00
U16-M2-R asp. U16-M1-N		5	650,00	20,00	60,00	80,00	20,00	750,00
U20-M1-R asp. U18-M1-N		5	640,00	25,00	70,00	95,00	20,00	755,00
Seniors								
NL1 WOMEN		2	540,00	35,00	120,00	155,00	20,00	715,00
Senior avec coach	dès 2004	2	510,00	35,00	120,00	155,00	20,00	685,00
Senior sans coach	dès 2004	2	390,00	35,00	120,00	155,00	20,00	565,00
3LCM **		1	270,00	0,00	30,00	30,00	20,00	320,00
Divers *								
Officiel de table (OT)			0,00	10,00	40,00	50,00	0,00	50,00
Licence administrative			0,00	10,00	40,00	50,00	0,00	50,00

¹ Montant fixé par l'ACGBA (Association Cantonale Genevoise de Basketball) et SWB (Swiss Basketball) payé par le club et refacturé au membre

² Majoration Assemblée générale (clause statutaire)

* Licences prises en charge par le club

** Cette équipe n'effectue pas de championnat

F = Féminin	C = Championnat cantonal
M = Masculin	R = Championnat régional
	N = Championnat national

Le montant des cotisations est validé par l'Assemblée générale du club sur proposition du Comité directeur

Conformément à nos statuts, une majoration de CHF 20.- pour la participation à notre assemblée générale est ajoutée à la cotisation. Ce montant est remboursé en espèces le soir de l'assemblée générale ou en cas d'absence excusée valablement dans les délais, ce montant est déduit de la cotisation de la saison suivante. Si le membre quitte le club, la majoration de CHF 20.- reste acquise au club.

10. Fixation de la majoration en cas d'absence à l'Assemblée générale

Le Président rappelle que la majoration de CHF 20.- est facturée en plus sur la cotisation annuelle. Cette majoration avait été créée afin d'inciter les membres à assister à l'Assemblée générale. Le montant est remboursé en espèces aux membres présents à la séance ou récupéré sur la facture des cotisations de la saison suivante, si le membre a excusé son absence auprès du secrétariat. Pour rappel, notre club ne demande pas de finance d'inscription.

Le Président pense qu'il est important d'entendre les différentes communications du club et cela permet aussi aux membres de s'exprimer. C'est aussi une reconnaissance du travail qui est fourni par le staff et le Comité du club. Les personnes qui ne viennent pas et qui ne s'excusent pas font donc de CHF 20.- à notre club.

Le Comité directeur propose de maintenir la majoration à CHF 20.-.

L'Assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

11. Présentations des comptes provisoires de la saison 2024-2025

Le rapport pour le budget 2024-2025 viendra après la clôture des comptes définitifs pour le 31 août 2024.

Le trésorier remercie le secrétariat pour leurs aides même en dehors de ses responsabilités.

Le Président précise encore une fois que l'équipe de LNB est entièrement financée par des sponsors et fonctionne de manière autonome sur le plan financier. Les joueurs ne sont pas rémunérés et s'engagent bénévolement pour contribuer au développement du club.

Le Président remercie l'Assemblée de sa confiance et précise encore que nous faisons régulièrement un point de situation avec le trésorier et notre comptable pour s'assurer que l'on suive bien le budget et que l'on reste dans les chiffres prévus pour rectifier éventuellement afin d'éviter d'avoir des soucis en fin de saison.

12. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle écrite ne nous est parvenue, ce point est sans objet.

Le Président accepte d'éventuelles questions. Il n'y en a pas.

13. Divers

- **Le Président** rappelle que le club est ouvert à des arrangements de paiement pour éviter tous problèmes financiers. Il est anormal de jouer au basket toute une saison sans régler sa cotisation, nous ne pouvons pas l'accepter. Pour raison, il entrera en vigueur la procédure suivante : un-e joueur-se dont la cotisation de la saison précédente est impayée ne sera pas licencié-e pour la nouvelle saison. Pour la saison en cours un seul rappel sera envoyé, sans règlement après ce rappel, la licence sera suspendue (pas de matchs). Le trésorier encourage les personnes souhaitant un échelonnement de paiement de contacter notre comptable par mail finances@bernexbasket.ch.
- Une question est soulevée concernant la gestion des buvettes lors des matchs : comment utiliser ces fonds en fin de saison ? **Le Président** explique que la buvette joue un rôle essentiel dans la vie conviviale et l'ambiance d'un club. Le club propose de faciliter l'organisation des buvettes en maintenant un stock de boissons. Chaque équipe devrait désigner un responsable

« buvette » chargé de gérer la liste des boissons prélevées du stock. Le club facturera ces consommations à l'équipe concernée. L'argent disponible dans la caisse de chaque équipe devra être utilisé avant la fin de la saison, afin de favoriser des moments de convivialités au sein de l'équipe, par exemple en organisant une sortie. La buvette sert également à financer la participation à des tournois, l'achat de t-shirts souvenirs, etc. Il incombe aux entraîneurs de gérer ces aspects, et **Mickaël Delaville** en parlera aux entraîneurs en début de saison.

- Un parent remercie le club pour l'envoi anticipé des informations concernant la saison prochaine, ce qui est d'une grande aide pour les parents.
- **Éric Trezza** prend la parole et évoque le Comité des Fêtes. Les principaux axes de travail sont, d'une part, de soutenir le club dans la recherche de nouvelles ressources, et d'autre part, de s'occuper du sponsoring de la LNB et du club. L'équipe se réunit régulièrement, **Éric Trezza** invite les personnes présentes à promouvoir activement le club.
- **Le Président** remercie **Eric Kunz** pour son travail de restructuration du secrétariat et du club.

Le Président clôt cette Assemblée qui a été assez longue et comme il n'y a pas d'autres questions, il remercie les personnes présentes et les invite à prendre part au verre de l'amitié offert par le club.

Il souhaite à tous un bel été et se réjouit de revoir tout le monde la saison prochaine autour des terrains du Bernex Basket.

Le Président lève la séance de l'Assemblée générale ordinaire à 20h10.

BERNEX BASKET



François JAUNIN
Président



Esther SECILMIS
Secrétaire de l'AGO 2024

Bernex, le 30.09.2024



Rapport d'activité annuel 2023-2024 RT Mini Basket

La commission technique est satisfaite de manière générale de cette saison 2023-2024.

Comme l'année précédente, le nombre de demandes d'inscriptions a été très important en fin de saison 2023, provoquant ainsi l'augmentation du nombre total d'équipes au Bernex Basket. Au final, ce n'est pas moins de 24 équipes et environ 450 licenciés qui ont pu bénéficier d'entraînements de qualité, supervisés par des coachs formés, tout cela en combinant un planning horaire dans des salles sur les communes de Bernex, Confignon, Cartigny, Avully, Aire-la-Ville et Onex.

Sur le plan sportif, le mouvement mini se porte bien, avec toujours plus d'enfants inscrits dès les catégories U8-U10. Cette base solide de joueurs nous permet de travailler sereinement et nous garantit un réservoir suffisant pour les équipes de l'échelon supérieur. Une mention spéciale pour notre équipe U14M1 qui, partant de loin en début de saison, a terminé en 1/8 de final CSJC.

Pour la saison prochaine, nous avons fait le choix de renforcer notre structure en proposant plus d'entraînements dès les U12. Un préparateur physique ira faire du travail de renforcement avec une grande partie des équipes, la salle de fitness sera remaniée et certains joueurs au statut d'aspirant bénéficieront d'entraînements supplémentaires avec l'équipe supérieure. L'objectif sera de travailler de manière homogène depuis les plus jeunes jusqu'à l'équipe LNB, afin que nos joueurs puissent se projeter dans notre équipe 1^{ère}. Cela demandera aussi une relation plus soutenue entre les coachs, afin qu'un travail cohérent soit établi d'une équipe à l'autre.

De plus, l'année prochaine verra le retour de Jeremy Jaunin au sein du club. Nous nous réjouissons de son retour au club et nous avons peu de doutes qu'il permettra un plus grand engouement autour de notre équipe LNB.

Pour conclure, nous remercions vivement tous les acteurs du club, à savoir le président et le comité ainsi que tous les coachs et les bénévoles pour leur implication et leur engagement.



Saison 2023-2024

Rapports sportifs

Rapport d'activité annuel 2023-2024, de Denis Künzi, Directeur Sportif

Une saison de transition avec la venue de notre nouveau responsable technique Mickaël Delaville et la mise en place d'un concept.

1. Des ateliers spécifiques pour les U12-M1 et les U14-M1 et U14-F ont été créés.
2. Des entraînements « individuel » et des ateliers « shoots » ont vu le jour.
3. Durant la saison des joueurs-ses ont effectué des passerelles et ont pu s'entraîner en catégorie supérieure.

En cette fin de saison on peut constater que les progrès sont bien présents

La Commission Technique et le club met tout en œuvre pour répondre aux attentes, afin que tous nos joueurs-ses puissent évoluer dans la catégorie adaptée à leur niveau de jeu. Challenge que nous avons relevé grâce au travail réalisé par tout le staff d'encadrement.

Merci aux entraîneurs qui ont donné de leurs temps pour la progression de nos joueurs-ses.

A la lecture des comptes rendus des RT on constate :

- que nous n'avons pas terminé dans le haut de classement des différents championnats. I
- Qu'il y a des progrès tant individuellement que sur le jeu collectif et que le mot d'ordre transmis aux coachs était de faire jouer tout le monde.

On peut estimer que globalement, cette saison s'est bien déroulée.

Le but 1^{er} est de voir l'évolution des joueurs-ses dans son ensemble.

Malgré notre imposante structure, il faut garder à l'esprit que sans les bénévoles nous ne pouvons pas réaliser tout ce qui se fait durant la saison.

Les parents doivent prendre conscience que d'inscrire une équipe en championnat tel qu'il soit demande une préparation, un engagement et des frais. Il est dommage lors de convocations d'enfants à un match que des parents ne prennent pas la peine de s'excuser la veille, pire de ne pas se présenter le jour du match. On constate également un manque d'engagement et de devenir Officiel de table, de ce fait le club est pénalisé par des frais « amendes » et cela est dommage.

Les départs en cette fin de saison

Laura Balmat :

Joueuse de notre 1^{ère} équipe, mais également coach depuis cette saison des U12-M2-C. Laura très professionnelle, sérieuse a su gérer un groupe où le niveau de basket était divers et varié et pour cette première expérience au sein de notre club cela a été positif. Laura nous quitte pour se consacrer à son activité professionnelle et s'est fixé un nouveau défi sportif. Encore merci pour ton travail.

Arnaud Rosset

Coach, arbitre, joueur, statisticien de la NLBM, personne discrète mais contribue et se met au service du staff. Arnaud a souvent entraîné des équipes 2 ou 3 avec 1 entraînement par semaine et a toujours su adapter ses entraînements selon les différents niveaux de ses joueurs. Cette année, l'équipe a remporté quelques matchs preuve d'une belle motivation.

Un grand merci pour ton investissement et je sais que malgré ton échéance importante au niveau de tes études, tu seras toujours présent pour une activité au sein et pour notre club.

Anthony Chevrin

Est arrivé au club il y a 2 ans, Anthony est un passionné de basket et toujours motivé. La 1^{ère} année cela n'a pas été simple, puisqu'il a effectué un remplacement au pied levé et a fait au mieux pour assumer les diverses charges qu'ils lui ont été confiées. Il aurait pu abandonner, mais il a rempli son contrat jusqu'à la fin de saison. Cette saison il a eu la gestion de l'équipe U20-M1-R, avec un effectif réduit, suite au retrait de l'équipe U18/U20 M2 il a repris ces joueurs dans son effectif sans rechigner et fait une belle saison, une 4^{ème} place.

Anthony a décidé en commun accord de quitter le club pour des raisons professionnelles, mais aussi par des déplacements qui peuvent être coûteux et astreignants.

Un grand merci Anthony pour tout ce que tu nous as apporté et je te souhaite plein de réussite pour la suite de tes différents projets.

Prashanth Sitaraman

Il lui a été proposé de travailler en binôme avec André, car Prash ne pouvait pas s'engager à 100%. L'expérience a été concluante, ceci malgré un championnat difficile. L'ambiance et la cohésion de l'équipe a été bonne. Prash a fait un excellent travail et ceci dans le calme et la sérénité. Son emploi du temps, mais aussi ses autres passions ne lui permettent plus de continuer son rôle de coach. Merci et bonne continuation.

Mes remerciements à tout le staff pour leur travail, leur investissement et également à toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin au bon déroulement de la saison, sans oublier Victor pour son exceptionnelle gestion du calendrier.

Une pensée également à Robert Trezza (papa d'Eric coach et responsable de la communication) qui nous a quitté récemment. Robert était avant tout un clubiste et toujours prêt à rendre services.

Je souhaite terminer mon rapport en remerciant Dany, notre responsable matériel et notre couturière, qui à plusieurs reprises à recousu, réparé bon nombre de t-shirts et shorts. Ainsi que tout ce qu'elle a fait sans compter pour le club. Son célèbre accent du midi va me manquer.

Je te souhaite plein de bonnes choses.

Je vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes vacances, un bel été et j'espère vous revoir en pleine forme pour la reprise

Bernex Basket



Directeur Sportif

Bernex, 19 juin 2024



Saison 2023-2024 Rapport du trésorier

PREAMBULE

1. L'exercice comptable pour cette saison uniquement, couvre un exercice de 15 mois, soit de la période allant du 1^{er} juin 2023 au 31 août 2024, dès la saison prochaine il sera du 1^{er} septembre au 31 août, selon nos statuts.
2. La saison de basket commence officiellement le 1^{er} septembre et se termine au 30 juin
3. Les subventions des différentes communes sont attribuées pour une année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.
4. Les charges sociales sont calculées sur une année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.
5. L'exercice n'étant pas encore terminé, les résultats finaux seront transmis au mois de septembre.

EXERCICE COMPTABLE 2023-2024

Comme précité l'exercice de cette saison ne se termine que le 31 août et les résultats finaux ne seront communiqués qu'au mois de septembre.

Aux 19 juin, les produits d'exploitation se montent à 481698.52 et les charges à 448847.68. Des subventions doivent encore être reçues et des paiements à faire également, ainsi que le Tiger'scamp du mois d'août.

INDEMNITES

La masse salariale représente actuellement 51.63% de nos charges.

Tous nos entraîneurs et cadres sportifs sont qualifiés et reconnus Jeunesse et Sports (J+S). Des contrats à durée déterminée (CDD) comportant un cahier des charges sont signés avec les personnes qui sont salariées. Les salaires qui dépassent le montant annuel de référence de CHF 2'300.- sont soumis aux charges sociales.

Il est également procédé à l'annonce auprès de l'impôt à la source de notre personnel frontalier, qui est soit au bénéfice d'un permis de travail G soit de nationalité suisse domicilié sur France. Pour nos entraîneurs actuellement au chômage, une attestation de gain intermédiaire leur est remise chaque mois.

Un certificat de salaire annuel est établi chaque année au mois de janvier. Aucune exonération d'impôt n'est accordée par le Canton, chacun étant tenu de déclarer ses revenus.

COTISATIONS DES MEMBRES 2023-2024

Après l'envoi de plusieurs rappels, de courriels et de téléphones effectués par notre comptable, les cotisations impayées de la saison se montent à CHF 2380 au 19 juin soit 1.72% (en 2023= 5,35% et en 2022 = 11,19%) du montant total des cotisations.

Nous rappelons que les factures sont envoyées par courriel, des frais sont ajoutés lors de l'envoi de rappel de factures.

COTISATIONS DES MEMBRES 2024-2025

Pour la prochaine saison, le comité directeur a voté une augmentation des cotisations qui est de 20.- au minimum et 90.- au maximum.

Les augmentations ont été calculées selon l'équipe et les nombres d'entraînement.

Pour rappel le tarif horaire moyen reste inférieur à 3.50.-/Heure.

MANIFESTATIONS

Les manifestations suivantes ont généré des bénéfices soit :

- Stand des « Rencontres musicales » (Août 2023 + 2024)	2969 + 3797	= 6766.- CHF
- Tiger's Camp - Août 2023 + 2024	8487 + 11632	= 20119.- CHF
- Camps minibasket (novembre 2023-mars 2024) "	766+ 490	= 1256.- CHF
- Camp de Leysin Octobre 2023		= 1118.- CHF
- Diverses manifestations organisées par notre club (Journée match, buvette, etc.)		= 700.- CHF

Nous sommes à 30000.- de bénéfice entre toutes les manifestations

PROVISIONS ET FONDS

1. Fond de relève (Prospect)

Le Comité directeur a décidé de dissoudre la provision du fond de relève de CHF 30000.- qui avait été maintenue la saison dernière pour garantir un risque financier éventuel de l'équipe NLB MEN.

Nous allons créer un fond pour cette équipe NLB MEN, qui se situera entre 6000.- à 10000.- .

2. Fonds minibus

Un montant de CHF 30'000.-, reste inchangé et est déposé auprès de la Banque Raiffeisen.

Le minibus actuel a été mis en circulation le 30 avril 2012 et nous devons prévoir son remplacement.

3. Fonds de Structure

Le Comité directeur a décidé de dissoudre la provision du fond de structure d'un montant de 15000.-.

Ce fonds était prévu pour prévoir d'éventuel engagement de collaborateur, ce qui est le cas pour cette saison avec l'arrivée de Esther au secrétariat, à la fonction d'assistante de gestion, et quelle qu'elle partage avec Danielle qui a pris la fonction de Gestionnaires des membres. Je les remercie déjà pour toute l'aide quelle nous apporte, même en dehors de lors fonctions respectives.

Organe de contrôle des comptes

Nous avons décidé au comité directeur de faire appel pour cette année à la société Alpha (Gestion et Finance, comme organe de contrôle externe. L'économie prévu est d'environ 20% par rapport à la société SFER avec nous avons travaillé la saison dernière.

DIVERS

1. Impôts

Il n'y a pas eu de taxation de l'Impôt Fédéral Direct (IFD) cette saison.

En ce qui concerne les Impôts Cantonaux et Communaux (ICC), nous sommes au bénéfice d'une exonération.

2. Finances et comptabilité :

C'est ma première année au sein du comité directeur du Bernexbasket, au poste de trésorier.

Cette année m'a amené plein de surprises et de découvertes, la tâche n'est pas aisée mais je continue à apprendre et à assimiler les informations. J'espère avoir pu vous satisfaire par le travail effectué. Je tiens à remercier, mes collègues du comité, Maxime Cabot le comptable, Esther ainsi que le président Francois Jaunin, pour leurs soutiens, pour toutes les questions que j'ai pu poser et aide demandées.

LIGUE NLBMEN

Equipe NLB MEN

Revenu = 52926.73

Dépenses plus charges =49892.17

Bénéfice = 3034.56

Je reste bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions, n'hésitez pas à me contacter soit par courriel: tresorier@bernexbasket.ch

Le 19 juin 2024

Pedro Pinheiro
Trésorier